

Une prime Covid

Écrit par saintlaurentduvar.net
Vendredi, 31 Juillet 2020 16:12

La mairie de Saint Laurent du var a décidé de donner une prime Covid selon certains critères :

Cette prime sera plafonnée à 1.000 euros pour 36 jours de travail du 17 mars au 10 mai.

Les critères:

- présence en contact avec le public (28 euros par jour)
- présence sans contact public (18 euros par jour)
- télétravail (8 euros par jour). Cette prime sera au 3e trimestre 2020 et sera exonérée d'impôt

Concernés : tous les agents municipaux répondant aux critères